

Projet de dispositif de logements d'urgence : précisions et rectification

À la suite de différentes publications relatives à la mise en place à l'Université Toulouse - Jean Jaurès de logements d'urgence à destination d'étudiantes victimes de violences, il apparaît nécessaire d'apporter des précisions importantes afin d'éviter toute interprétation erronée.

Contrairement à ce qui peut être évoqué, le dispositif ne constitue à ce stade qu'un projet en cours d'étude. Celui-ci fait actuellement l'objet de réflexions et d'échanges au sein des instances concernées, notamment sur ses modalités, ses conditions de mise en œuvre et sa soutenabilité.

À ce jour, aucune décision n'a été adoptée. Les contacts avec les partenaires institutionnels, indispensables à la mise en œuvre du projet n'ont pas encore été pris. La faisabilité opérationnelle, juridique et financière de ce projet n'est pas assurée, et plusieurs étapes demeurent nécessaires avant toute éventuelle validation.

En conséquence, toute communication présentant ce dispositif comme acté ou prochainement déployé apparaît prématurée et ne reflète pas fidèlement l'état d'avancement du dossier.

Les parties prenantes tiennent à rappeler leur engagement à lutter contre les violences faites aux étudiantes, tout en veillant à ce que les solutions envisagées soient pleinement opérationnelles, sécurisées et pérennes.

Une communication officielle sera réalisée en temps utile, une fois les conditions de mise en œuvre garanties et les décisions actées dans le cadre institutionnel prévu à cet effet.

CONTACT UT2J

laure.andrieuj@univ-tlse2.fr
06 84 84 42 93